Une chaufferie bois granulés à la salle des fêtes

Le conseil municipal s'est réuni le 08 juin 2021 à 20h00 sous la présidence du maire, André Ferrand.

STEP

Des sondages permettant de délimiter la zone humide ainsi que les tests d'infiltration au niveau de la zone de rejet végétalisée seront réalisés par SINBIO SCOP pour un coût de 1900€.

Concernant l'étude géotechnique, CELIGEO est retenu, pour un coût de prestation de 2660€ HT

Commerces

Le Conseil Municipal, décide qu'à compter du 1^{er} juillet 2021 la remise gracieuse sur les loyers ne s'appliquera plus.

Bail commercial – Restaurant

Suite à la vente du fonds de commerce du restaurant « La Truffolie », Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui donner l'autorisation de signer le bail commercial de location, avec les nouveaux gérants, à compter du 1^{er} juillet 2021 et pour une durée de 9 ans.

Commission travaux

M. le Maire propose de rajouter une 8^{ème} commission qui gèrera les travaux :

M. André FERRAND, Mme Nicole DELOCHE, M. Denis TALANCIEUX, M. Laurent BRACOU, M. Gaëtan JUILLAT, M. Guy LAFFONT, M. Franck BRUNEL

Déneigement des voiries communales

Le conseil municipal décide de demander l'aide du département pour les dépenses liées au déneigement de la voirie durant l'hiver 2020/2021.

Création d'une chaufferie bois granulés

M. le Maire rappelle le projet de rénovation et extension de la salle des fêtes et plus particulièrement la création d'un chaufferie bois granulés et remplacement de l'actuelle chaudière fioul vétuste afin de chauffer le bâtiment. Le Conseil Municipal sollicite une subvention dans le cadre du dispositif FONDS CHALEUR de l'ADEME piloté par le Département de l'Ardèche.

Episode pluvieux du 10 et 11 mai 2021

Suite à l'épisode pluvieux de mai 2021 où il est tombé 20 cm d'eau et qui a causé des dégâts importants sur les voiries rurales, le Conseil Municipal décide <u>exceptionnellement et seulement dans le cadre de cet épisode</u> pluvieux, d'intervenir sur certaines voieries rurales.

M. le Maire rappelle que l'entretien d'un chemin rural incombe aux personnes qui l'utilisent.

Miroir routier

Le Département a donné un avis négatif à une demande de miroir face à la route de Chizaret, le long de la route départementale n°578A.

Egalement la Municipalité ne souhaite pas prendre la responsabilité d'une même installation au quartier « des Chaux ».

Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (A.D.N.)

Suite au rapport de visite A.D.N. sur la commune pour l'installation de la fibre, Mme Nicole DELOCHE trouve dommageable que cette entreprise implante 5 poteaux à suite le long de la route de Mondu.

Divers

Le marché nocturne et le vide grenier organisés par le comité des fêtes auront lieu vendredi 23 juillet 2021 Le trail du Suc des Vents organisé par le Sou des Ecoles aura lieu samedi 12 juin 2021.

La vogue annuelle aura lieu samedi 21 août et dimanche 22 août 2021 avec un concours de pétanque le vendredi 20 août 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Le Conseil Municipal accorde l'autorisation à Mme Andréa GRAND de s'installer en tant que vendeur ambulant de bijoux fantaisies et accessoires en couture (zéro déchet) pendant quelques dates cet été 2021 sur le marché.

La commission a procédé au fleurissement de la commune le samedi 5 juin 2021.